



Synthèse des flottilles de pêche

Flotte de la façade Méditerranée

2019





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur une photographie de la flotte de pêche au 31/12/2019 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2019 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de la façade Méditerranée à cette date.

L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Méditerranée.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés de la façade en 2019*

Caractéristiques techniques cumulées



1 313

navires
inscrits au FPC

137 824

kW de puissance
totale

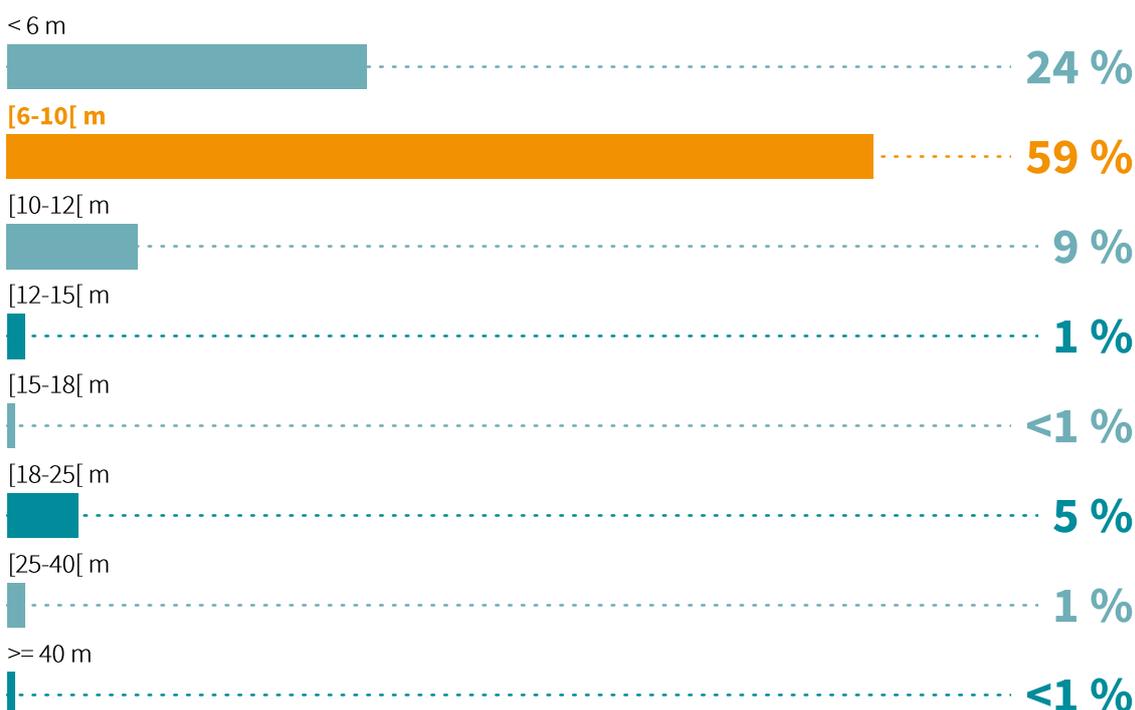
15 397

U.M.S. de Jauge
totale

1 857

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

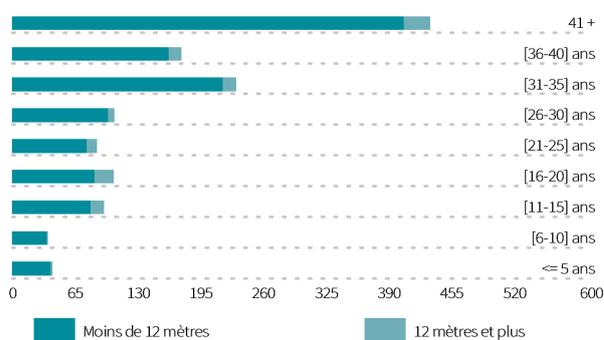
** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



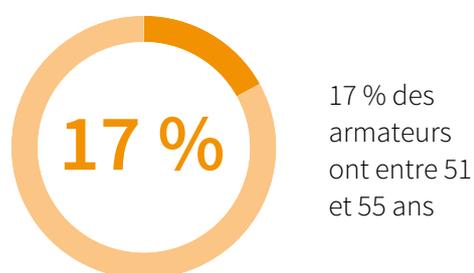
Caractéristiques techniques du navire moyen



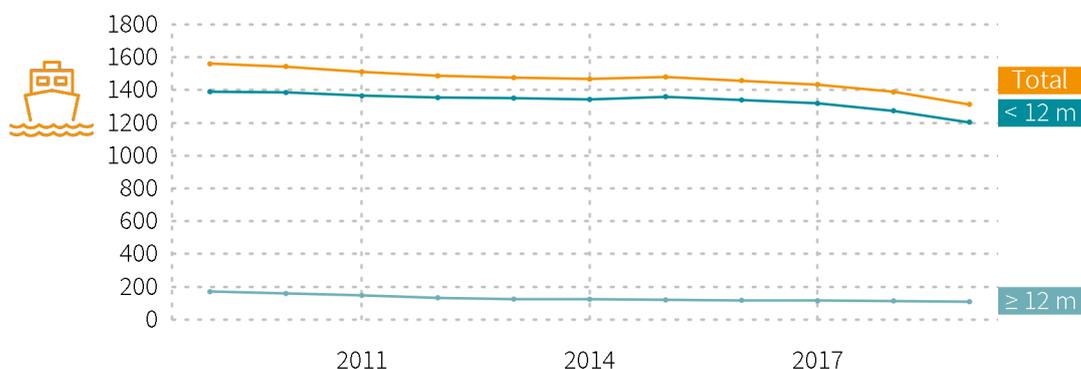
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2009 à 2019 par catégorie de longueur





Navires actifs de la façade



1 210

navires actifs à la pêche sur

1 313

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 1210 navires actifs à la pêche

Flotte Totale





Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

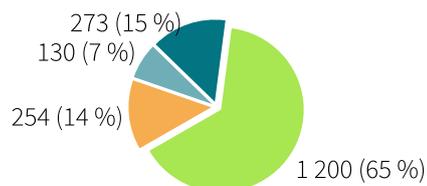
Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

En Méditerranée, l'activité de pêche côtière peut se faire en étang et/ou en mer plus ou moins proche de la côte. Les navires exerçant majoritairement leur activité dans ces zones (plus de 75%) sont qualifiés de « **Étang et <3milles** ».

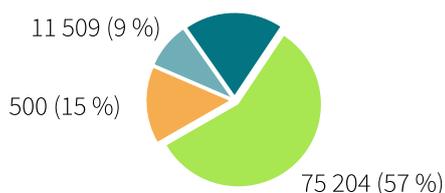
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



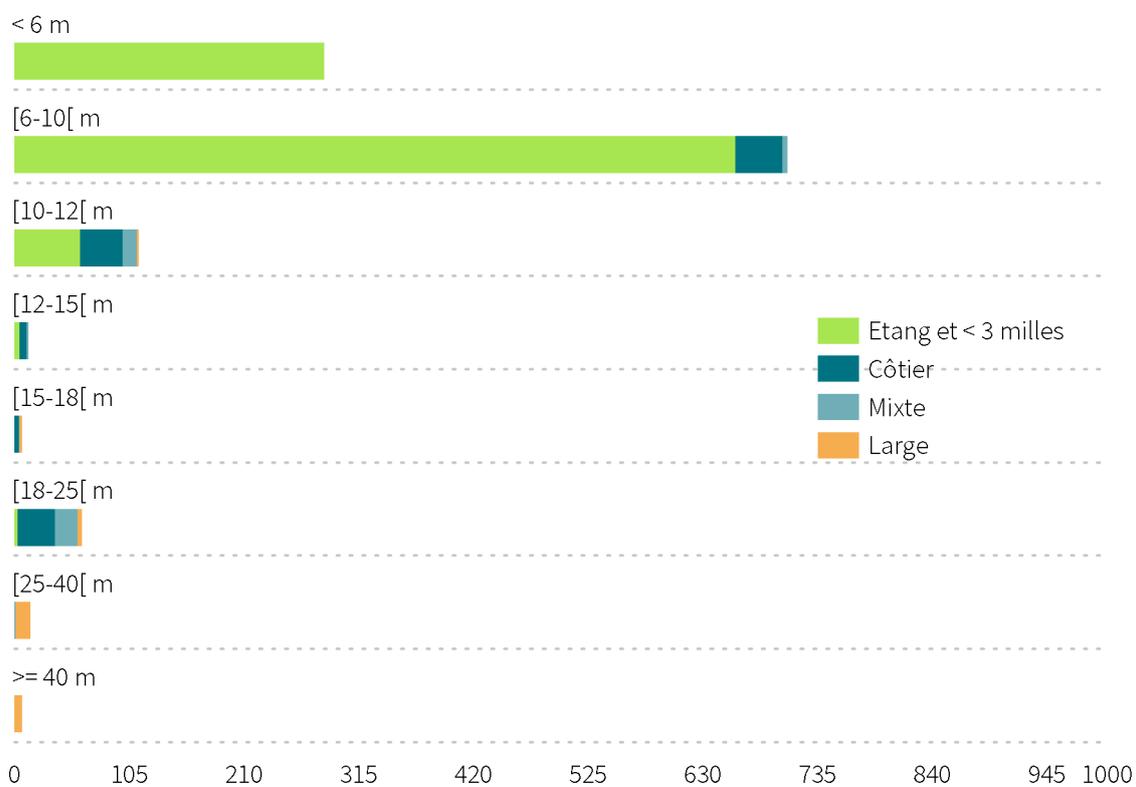
PUISSANCE TOTALE (KW)





Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES





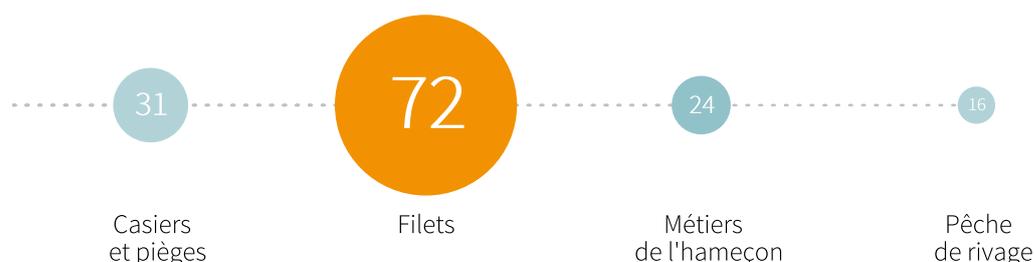
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,6

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets	398	446	558	644	692	711	718	693	701	615	509	427
Casiers et pièges	196	181	224	229	221	205	166	148	222	270	267	247
Métiers de l'hameçon	59	79	92	114	143	151	174	179	189	164	130	108
Pêche de rivage	129	135	135	137	68	62	57	51	59	51	68	88
Chaluts	61	65	63	64	64	66	69	68	68	65	63	64
Sennes	16	16	14	16	31	31	16	12	18	14	14	13
Dragues	7	10	12	9	8	9	9	7	5	6	4	3
Métiers de l'appât	3	4	3	5	6	6	6	6	7	6	5	3
Charter de pêche de loisir					3	3						

de 0 à 143 navires
 de 144 à 286 navires
 de 287 à 430 navires
 de 431 à 573 navires
 de 574 à 718 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,9

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Trémails à poissons démersaux et benthiques	166	173	223	272	297	311	316	301	278	214	194	169
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	111	135	167	180	191	188	183	172	168	159	155	133
Filets maillants à dorade royale	30	51	94	119	115	118	102	96	127	188	117	54
Verveux à anguille	65	40	98	100	95	96	78	50	106	138	146	127
Casiers à poulpes	103	102	103	96	96	74	56	59	76	104	104	101
Trémails à langoustes	5	6	30	105	150	170	182	180	162	9	1	1
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	44	55	60	76	91	90	87	86	95	94	74	54
Trémails à dorade royale	13	25	61	91	86	84	78	73	94	107	53	27
Trémails à soles	49	52	51	41	45	60	55	43	49	52	59	42
Filets maillants encerclants à poissons démersaux et benthiques	41	45	43	45	48	47	51	52	51	54	50	42

de 0 à 62 navires
 de 63 à 125 navires
 de 126 à 189 navires
 de 190 à 252 navires
 de 253 à 316 navires

Les périodes d'inactivité



761

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

103

navires inactifs à la pêche toute l'année

3 531

mois d'inactivité totale pour le lieu

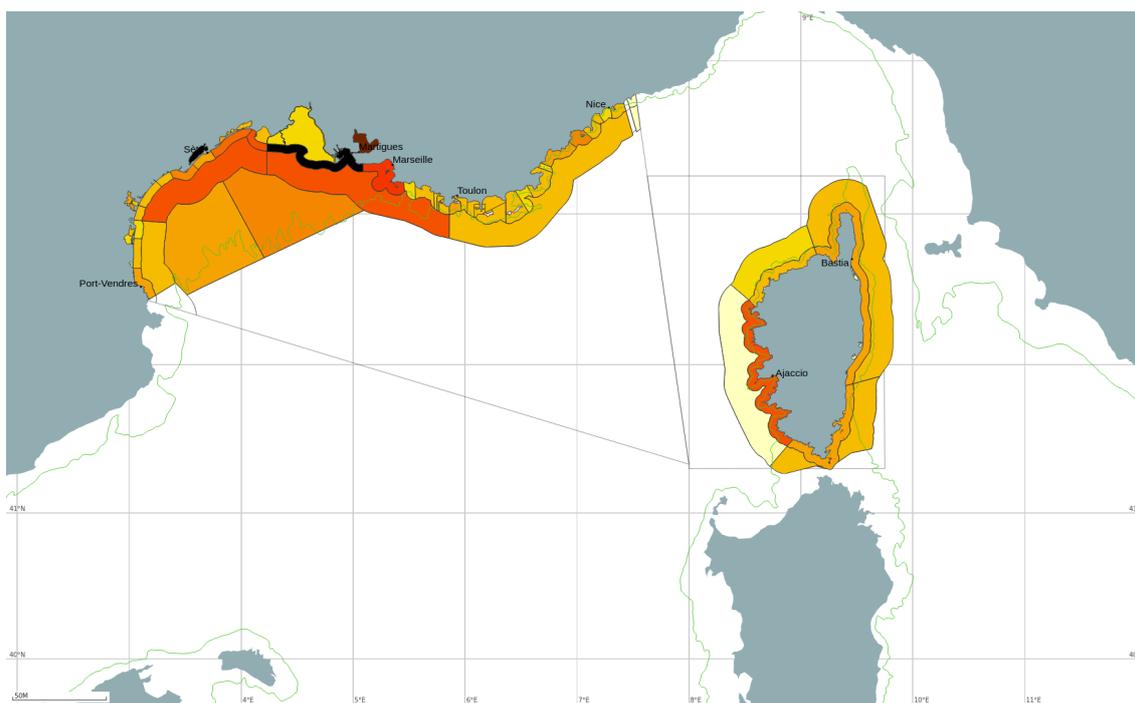
4,6

mois d'inactivité en moyenne par navire



Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". En Méditerranée, les zones sont de taille variable et d'autant plus réduites qu'elles sont côtières. Il peut en résulter une lecture surestimant la réalité de l'activité dans les zones plus au large, relativement aux zones côtières. Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

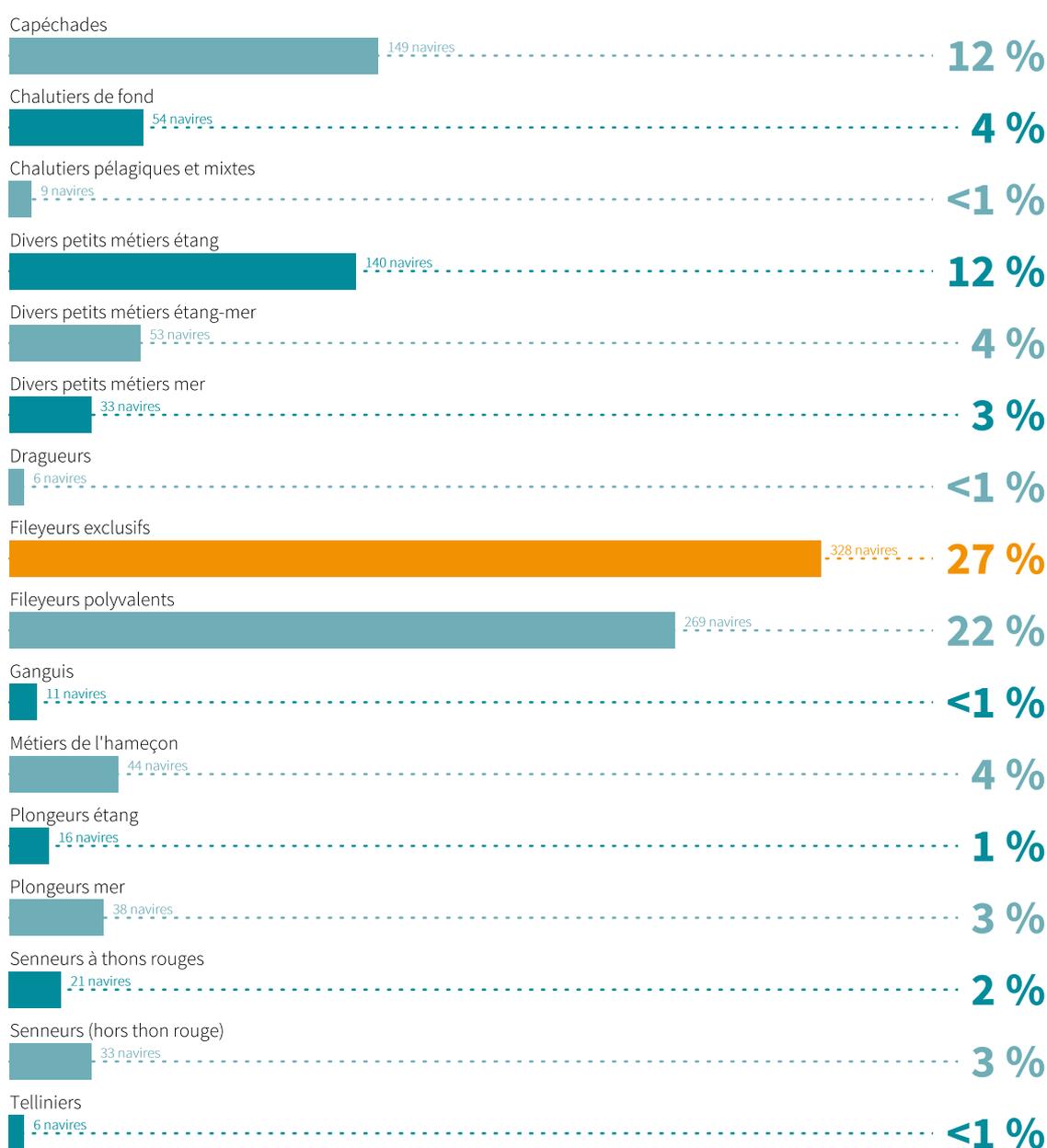




Flottilles de la façade

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Capéchades	5,7	33	1,0
Chalutiers de fond	22,1	302	3,6
Chalutiers pélagiques et mixtes	24,3	316	4,4
Divers petits métiers mer	7,4	116	1,2
Divers petits métiers étang	6,1	49	1,2
Divers petits métiers étang-mer	6,8	80	1,3
Dragueurs	9,4	112	1,2
Fileyeurs exclusifs	7,8	83	1,2
Fileyeurs polyvalents	8,2	111	1,3
Ganguis	9,2	53	1,6
Métiers de l'hameçon	9,0	115	1,4
Plongeurs mer	7,0	96	1,3
Plongeurs étang	6,6	67	1,1
Senneurs (hors thon rouge)	12,5	196	2,7
Senneurs à thons rouges	37,1	829	10,6
Telliniers	5,3	24	1,0



Productions de la façade

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources (hors Obsdeb). Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source (hors Obsdeb). On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 6 m	284	254 89 %	176 62 %	259 91 %	2 469	1 817 74 %	1 273 52 %	2 003 81 %
[6-10[m	708	637 90 %	285 40 %	648 92 %	6 428	4 854 76 %	2 235 35 %	5 183 81 %
[10-12[m	114	106 93 %	55 48 %	106 93 %	1 035	782 76 %	455 44 %	859 83 %
[12-15[m	13	12 92 %	8 62 %	11 85 %	93	69 74 %	41 44 %	69 74 %
[15-18[m	7	7 100 %	3 43 %	7 100 %	48	46 96 %	19 40 %	47 98 %
[18-25[m	62	58 94 %	57 92 %	60 97 %	672	603 90 %	632 94 %	645 96 %
[25-40[m	15	1 7 %	1 7 %	1 7 %	40	12 30 %	12 30 %	12 30 %
>= 40 m	7	0 0 %	0 0 %	0 0 %	14	0 0 %	0 0 %	0 0 %
Total	1 210	1 075 89 %	585 48 %	1 092 90 %	10 799	8 183 76 %	4 667 43 %	8 818 82 %
< 10 m	992	891 90 %	461 46 %	907 91 %	8 897	6 671 75 %	3 508 39 %	7 186 81 %
>= 10 m	218	184 84 %	124 57 %	185 85 %	1 902	1 512 79 %	1 159 61 %	1 632 86 %



Production des 15 espèces principales en valeur

Quatres sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer) ;
- ▶ La source « **Obsdeb** » correspond aux données d'échantillonnage des marées au débarquements des navires de moins de 12 mètres, collectées pour combler les flux déclaratifs incomplets en estimant les efforts et captures (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Dorado royale	8 865	(10 %)	941	(6 %)	9,42
Pieuvre	7 394	(9 %)	1 045	(6 %)	7,08
Merlu européen	5 967	(7 %)	1 087	(7 %)	5,49
Bar européen	4 630	(5 %)	280	(2 %)	16,53
Anguille d'Europe	4 076	(5 %)	578	(3 %)	7,05
Baudroies nca	3 898	(5 %)	714	(4 %)	5,46
Sole commune	3 738	(4 %)	195	(1 %)	19,17
Thon rouge de l'Atlantique	3 542	(4 %)	291	(2 %)	12,16
Oursin-pierre	3 056	(4 %)	235	(1 %)	13,00
Langouste rouge	2 899	(3 %)	77	(0 %)	37,77
Pieuvres, poulpes nca	2 810	(3 %)	759	(5 %)	3,70
Maquereau commun	2 138	(2 %)	979	(6 %)	2,18
Seiche commune	2 035	(2 %)	256	(2 %)	7,96
Rouget de roche	1 993	(2 %)	304	(2 %)	6,55
Murex-droite épine	1 492	(2 %)	199	(1 %)	7,48
Autres espèces	27 762	(32 %)	8 585	(52 %)	3,23
Total (toutes espèces confondues)	86 295	(100 %)	16 524	(100 %)	5,22

Cofinancements

